


<p style="text-align: center;">Inspection éducation nationale circonscription Versailles</p> 	<p>Ecole élémentaire des Condamines 2 rond point des Condamines 78000 VERSAILLES Tél/fax : 01 39 50 48 32 Mail : 0781031x@ac-versailles.fr</p>	
<p>Procès Verbal de la Réunion du Conseil d'Ecole n° 3 en date du Mardi 16 JUN 2020</p>		
<p style="text-align: center;"><u>Education Nationale</u></p> <p>Directrice : Me Marchand Sylvie Enseignants : Mes Barthélémy, Brasi, Breton, Coatrieux, Humbert, Letailleur, Le Goff, Pouget Abadie, Rouget</p> <p style="text-align: center;">Me Plaisance : conseillère pédagogique</p> <p><u>absents excusés :</u> Me Sevely, IEN</p>	<p style="text-align: center;"><u>Parents d'élèves</u></p> <p style="text-align: center;"><u>Présents</u></p> <p>Amicale des écoles publiques du quartier de Montreuil : Mes Goncalves, Prinnet, Touzot, Fleury, Vogel, De Dufau, Pepers, Lelièvre– Mrs Brière, Mardirossian</p> <p>FCPE : Me Mounié</p>	<p style="text-align: center;"><u>Commune</u></p> <p><u>Présents</u></p> <p>Me Chagnaud Forain : représentant Mairie Me Géry, représentante Mairie</p> <p><u>Excusés :</u> Mr Creton : référent pôle Montreuil Mr Guillot : référent Condamines</p>

Me Mounié, représentante FCPE, a demandé si elle pouvait enregistrer le conseil, pour des raisons personnelles et médicales. L'autorisation de tous les participants est nécessaire. Un vote à main levée a été effectué. L'enregistrement a été refusé par la majorité des participants. .

1) **Hommage à Mr Fresnel qui nous a quittés le 10 mai.**

Me Chagnaud Forain a rendu hommage à Mr Fresnel qui était un collègue et un ami. C'était une personne généreuse, pleine d'empathie, profondément humaine. Mr Fresnel a créé la course Paris Versailles, qui tient grâce au bénévolat. Il s'occupait notamment des sports et était très apprécié de tous.

Me Marchand rappelle que Mr Fresnel siégeait au conseil d'école depuis quelques années. C'était un homme charmant, chaleureux, serviable, positif, très à l'écoute. Il était ravi de participer au conseil d'école des Condamines, là où ses enfants avaient été scolarisés. Ce fut très agréable de travailler avec lui. Il était également présent lors des différentes élections car il faisait partie de l'équipe qui était aux Condamines.

Cet hommage fut suivi d'une minute de silence.

2) **Le règlement intérieur du conseil d'école**

Suite à la demande formulée par Me Mounié, FCPE, le 23 novembre par mail sur l'existence du règlement intérieur du conseil d'école, Me Marchand lui a adressé le règlement.

Jusqu'à-là, celui-ci était tacite car les conseils se déroulaient sans le moindre souci.

A la fin du 1^o conseil d'école de cette année 2019/2020 durant lequel il y a eu des débordements l'Amicale avait émis le souhait qu'une règle soit établie pour la répartition du temps de parole.

Me Goncalves, représentante de l'Amicale, rappelle donc ce jour qu'avec plus de 90% des voix, l'Amicale serait éligible à 90% du temps de parole. Néanmoins, afin de garder un échange équilibré et

favoriser une réelle collaboration, elle propose la répartition suivante : 15 minutes pour la FCPE et 20 mn pour l'Amicale

L'Amicale demande également à ce que les propos tenus lors du conseil restent objectifs, tempérés et fassent preuve d'une volonté de coopération positive pour le plein bénéfice des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire. Elle demande qu'en cas de non respect de ce temps et ce ton de parole, la séance puisse être suspendue.

Me Mounié, représentante FCPE s'oppose à cette proposition et rappelle que l'on ne peut limiter le temps de parole.. Elle en réfèrera à qui de droit si jamais on mentionne une durée précise.

Me Marchand rappelle qu'il est important que chacun respecte la parole de l'autre et que le temps se répartisse équitablement. Il n'est pas nécessaire de mentionner un temps de parole précis. Il est bon que chacun soit responsable et que le temps de parole soit équitable, dans la mesure du raisonnable et avec la notion de respect .

Il n'y a pas d'opposition au rajout de cette mention dans le règlement intérieur du conseil d'école.

3) Questions – réponses avec Me Chagnaud Forain

a- Intervention Me Mounié, FCPE

Q : Me Mounié , FCPE, stipule qu'elle n'a pas pu, lors du 1° conseil d'école , présenter les dossiers qu'elle a préparés dont l'évaluation du niveau de sûreté (dépose minute etc...) qu'elle a adressée aux autorités compétentes.. Elle a, de plus, fait la demande, le 11 juin, de pouvoir consulter les différents registres et d'avoir le diagnostic Technique Amiante et le rapport de mesurage des ondes électromagnétiques.

R : Me Chagnaud Forain répond qu'elle a eu ces demandes tardivement , que le diagnostic amiante est communicable, mais pas dans l'immédiat. De plus il faudra une lecture accompagnée du document afin d'éviter toute interprétation.

Quant au rapport de mesurage des ondes électromagnétiques , un laboratoire indépendant a été contacté . Me Chagnaud Forain n'a pas encore de date .

Pour les autres points évoqués par Me Mounié,, FCPE, lors de sa demande du 11 juin, Me Marchand précise que, pour ce dernier conseil d'école de cette année 2019/2020, il lui semblait plus important de répondre aux attentes des parents, par rapport à la situation particulière liée au COVID 19. Et le délai pour les consulter avant le conseil d'école était trop court pour l'organiser, étant donné le contexte. Les points évoqués, registre de sécurité, PPMS, registre d'hygiène etc.. sont certes importants et ils seront traités lors du 1° conseil d'école de 2020/2021. .

b- Retour en classe le 22 juin

Me Chagnaud Forain mentionne également qu'en ce moment, les services sont occupés à la gestion de la reprise et au respect du protocole pour le retour du 22 juin. Me Plaisance, conseillère pédagogique, qui représente Me l'Inspectrice, mentionne que le protocole sera disponible mercredi 17 juin, car de nombreuses interrogations subsistaient notamment par rapport à la distanciation de 1m entre les élèves dans les salles de classe . Me Marchand confirme que cela n'est pas simple et que l'équipe va se pencher sur la faisabilité ou non de ce protocole afin de pouvoir envisager le retour du 22 juin.

c- Commission de restauration

On constate une amélioration des repas. Pour l'instant, ce sont des repas froids qui sont proposés. Il y a moins de préparation. Le personnel est mobilisé par le protocole. La société Elior propose maintenant des fruits frais, des salades composées, et des repas chauds pour le mercredi. Les prix ont également augmenté . On sent une pression commerciale.

L'Amicale note qu'ils ont eu un retour par rapport à un repas peu équilibré. Me Chagnaud Forain le prend en compte, précise que l'équilibre des menus se fait sur la semaine mais qu'elle a néanmoins remonté le point

d- le périscolaire

Les représentants de l'Amicale tiennent à remercier la bonne gestion du périscolaire cette année et d'autant plus pendant le COVID.

e- Dispositif 2S2C (sport, santé, culture, civisme)

Le dispositif 2S2C est une réussite. Il a été mis en lien avec l'Inspection et la Mairie. Me Plaisance, conseillère pédagogique, précise qu'elle a été en rapport avec les compagnies théâtrales. Des animateurs sportifs interviennent également. Me Marchand précise qu'elle a demandé à pouvoir bénéficier de ce dispositif 2S2C, pour les élèves de CE2 de me Llorca qui n'a pas repris en présentiel. Donc les jeudis et vendredis après-midis, les élèves sont avec un éducateur sportif. Ils sont ravis. Cela leur permet d'être ensemble, sinon les lundis et mardis, ils sont répartis dans différentes classes. Cela permet aussi de soulager les enseignantes qui accueillent ces élèves dans leurs classes.

f- le parcours citoyen.

En ce moment, les services de la Ville travaillent avec les conseillères pédagogiques sur un passeport citoyen cycles 2 et 3 / Il permettra de visualiser les actions phares qui sont menées dans les écoles. Il est envisagé pour janvier 2021. Cela concerne les domaines d'apprentissage suivants : EMC, histoire, sciences.

4) Bilan de l'année : activités, sorties, exercices de sécurité**- les activités**

- natation scolaire avec les classes de CP, CP/CE2, les 2 CE1 lors du 1^o trimestre au 1^o trimestre, puis les 2 CM2 et le CM1/CM2 au 2^o trimestre: pour les CM les séances se sont arrêtées le 16 mars, il manquait 2 séances. Pas de séances pour la classe de CM1, c'était prévu sur le 3^o trimestre.

- Liaison CM2/6^o : différentes rencontres et échanges avec le professeur de français et des élèves de 6^o : lecture de livre et création de 1^o et 4^o couvertures avec Me Schaetzel, professeur documentaliste. Echange avec Mr Beauplet, début du marathon orthographique. la suite n'a pu être mise en place, en raison du confinement.

- projet jardinage avec classes de CP de Me Barthélémy et CP/CE2 Me Rouget et CE1 de Me Coatrieux et CE1 de Me Pouget Abadie : plantations, entretien dans le jardin de Me Elisabeth, arrêt le 16 mars. Me Joudrier retravaille dans les 4 classes depuis le 2 juin Mais Me Joudrier est en arrêt depuis cette semaine

- Petits Champions de la lecture : CM2 de Mes Marchand et Serra a participé : Simon Labbé était retenu pour la finale qui devait avoir lieu le 30 mars au Théâtre Montansier. Annulée pour cause de confinement

- Interventions d'anciens Maires en CM1, CM1/CM2 et les 2 CM2 : cela a eu lieu le 6 mars

- Intervention d'un policier en CM2, CM1/CM2 et CM1 sur le harcèlement, fin février.

- Ecole et Cinéma : les 2 classes de CP et CP/CE2, les 2 classes de CE1, celle de CE2, les 2 classes de CM1 et CM1/CM2 et la classe de CM2 de Mes Marchand et Serra ont participé au projet Ecole et Cinéma : elles ont vu 2 films cette année ; le 3^o étant prévu en avril.

- Classe PACTE théâtre : classes de CE1 M Coatrieux, CM1 Mes Letailleur et Le Goff, CM2 Mes Marchand et Serra : 1 intervention en février avec la comédienne, Miriam Molleon.

Puis ce fut le confinement.

Nouvelles interventions pour travailler sur les expressions théâtrales début juin avec la comédienne avec les demi-classes pour poursuivre le travail. Les 2 séances ont été effectuées dans la semaine du 2 juin.

-Autres projets : permis piéton, vélo, rencontres athlétisme, foot , poney, mini golf, Feuilles à lire, intervention de policiers pour le permis Internet, Guides en Herbe, TCAP, projet académique : Tournoi Communication Arts de la Parole , Murmures d' histoire etc... annulés ou interrompus en raison du confinement et des conditions de reprise.

- **Les sorties :**

Dernières sorties : Guides en Herbe CM1/CM2 février mars , Cinéma le 2 mars CM1 , CM1/CM2 et CM2 Me Marchand , théâtre Montansier jeudi 4 mars les 2 CM2, le 6 mars les CM1 et CM1/CM2

Les CE2 de Me Llorca sont allés au musée Lambinet le 12 novembre, les CE1 de Me Coatrieux le 16 janvier

Les 2 CM2 et le CM1/CM2 sont allés à la Mairie de Versailles (rencontre d'auteurs) le 22 novembre

Les CM1 de Mes Letailleur et Le Goff sont allés au château de Versailles le 25 novembre , les CM2 de Mes Serra et Marchand le 9 décembre, le CP de Me Barthélémy le 16 décembre , le CM2 de Mes Brasi et Rol le 13 janvier

Le CM2 de Mes Brasi et Rol et le CM1/CM2 sont allés au cinéma voir le film Maléfique le 13 décembre

Les classes de découverte : 5 classes devaient partir cette année : les CP et CP/CE2 à Neauphle classe poney du 4 au 7 mai

Et 3 classes : CM1/CM2, et les 2 CM2 séjour au Futuroscope et châteaux de la Loire du 25 au 28 mai .

Bien évidemment ces séjours ont été annulés d'office en raison du confinement et des mesures de sécurité. Des frais ont été engagés. Pour l'instant des démarches ont été entreprises envers les organismes, mais on propose des avoirs, pas de remboursement . Donc un dossier est en cours avec l'OCCE pour pouvoir avoir un remboursement . Dès que cela sera réglé, les familles seront bien évidemment remboursées.

- **les suivis particuliers**

- le RASED : interventions en CP CE1 CE 2 CM1 CM2 par Me Humbert. 11 élèves ont été suivis

- La classe UPE2A (classe des enfants non francophones) :2 enseignantes : Me Wozniowska Danel (½ temps) et Me Brasi (½ temps) ont suivi 20 élèves cette année, cette aide se poursuivra l'année prochaine pour certains.

- **Sécurité**

Exercice PPMS prévu initialement le 3 mars avait été reporté par la Direction Académique, en raison du COVID 19.

Plan harcèlement : suivi des directives ministérielles en cas de harcèlement, on a tout un processus à respecter.

Au niveau de la circonscription, une équipe se met en place pour appliquer la méthode de résolution PIKAS, par rapport à des intimidations, ce que l'on trouve le plus souvent en école primaire. Me Marchand fait partie de l'équipe composée de membres du RASED (psychologues, enseignantes spécialisées..) et a suivi une formation depuis 2 ans.

De plus régulièrement des actions sont menées dans les classes, soit dans le cadre du projet empathie pour aider à anticiper, ou résoudre , soit dans le cadre d'actions nationales : journée du harcèlement (

7 novembre), de la laïcité (9 décembre) , venue de policiers pour expliquer ce que sont le harcèlement et le cyber harcèlement aux élèves de cycle 3.

Me Plaisance, conseillère pédagogique, rappelle, de plus, que l'école a bénéficié d'un stage professionnel sur Eduquer à l'empathie, suite à l'engagement de l'équipe enseignante. Une mallette sur le harcèlement est mise à disposition des écoles à partir de la semaine prochaine. Ce sera effectif à la rentrée prochaine.

Temps de récréation : 15 minutes, temps court. Notamment, en hiver on peut envisager un accès la bibliothèque certains jours. Mais il est à noter que les enfants ont besoin de s'aérer, de bouger un peu avant de reprendre les cours. L'équipe pédagogique avisera en fonction des demandes et des besoins des enfants. On tiendra compte de leurs souhaits.

Me Mounié , FCPE, informe qu'à ce sujet, elle a écrit à Mr et Me Macron, Mr Le Ministre de l'Education Nationale , à Madame la Rectrice, à Mr le Directeur Académique afin que les enfants puissent, dans toutes les écoles, avoir un lieu calme, accessible durant les récréations, en précisant qu'elle avait étudié le sujet et que l'éducation nationale avait les moyens de le faire.

Me Marchand rappelle que l'on tiendra compte des envies des enfants.

Surveillance des toilettes : les enseignantes surveillent les entrées et sorties aux toilettes et limitent le flux. Régulièrement des enseignantes passent et regardent ce qui se passe. Les enfants responsables permettent de vérifier que les lieux ne sont pas jonchés de papiers.

Me Mounié, FCPE, note que des enfants peuvent être victimes de harcèlement dans les toilettes et qu'il faut donc bien les surveiller.

Me Marchand précise que les enseignantes de service gèrent les flux des enfants se rendant dans les toilettes et vérifient également. La responsabilisation des enfants ne porte pas sur la surveillance, mais sur l'état de propreté.

Me Mounié, FCPE revient sur un incident qui a impliqué un de ses enfants, incident qui s'est produit il y a 2 ans un mercredi durant le centre de loisirs. Elle demande à Me Marchand un retour sur l'incident et les papiers d'assurance des autres enfants concernés.

Me Marchand réitère à Me Mounié que l'incident s'est passé un mercredi sur du temps périscolaire et que la demande est à faire en Mairie qui est responsable de ce temps.

Me Mounié affirme que Me Marchand est directrice de l'école donc responsable.

Me Plaisance, conseillère et représentante de l'Inspection Académique, rappelle que ce sont des temps distincts et que Me Marchand n'est pas responsable dans le cadre du périscolaire.

Me Guéry, représentante de la Mairie, dit qu'elle note la demande de Me Mounié et la transmettra aux services compétents.

5) Langues vivantes

-Initiation à l'Italien : Cette année, les CM2 ont eu une initiation à l'italien. Le collège JP Rameau propose une classe bilangue anglais-italien depuis 2018/2019. 6 élèves des Condamines souhaitent intégrer cette classe l'an prochain.

ELCO/EILE : Pour l'an prochain, cela ne porte plus le nom de ELCO (enseignement de la langue et de la culture d'origine) mais cela s'appellera EILE (enseignements internationaux de langues étrangères). Possibilité d'avoir un enseignement du portugais, arabe, italien, turc (s'il y a un intervenant) Sur Versailles, on a enseignement du portugais et de l'arabe. **Inscription jusqu'au 19 juin.** Pour l'instant on ne connaît pas le lieu et l'heure de ces enseignements. Cela va aussi dépendre du nombre d'inscrits.

6) Bilan de la continuité pédagogique lors du confinement

Le jeudi 12 mars, Mr le Président annonçait la fermeture des écoles à partir du lundi 16 mars. En urgence, le vendredi 13 mars, les enseignantes ont préparé un certain nombre d'exercices de révision et les ont donnés aux enfants directement. Nous ne savions pas, à ce moment-là, combien de temps cela durerait et nul ne le savait. Un blog a été créé dans la journée afin de pouvoir déposer le travail de chaque classe. Jusqu'aux vacances de Printemps, soit pendant 3 semaines, le travail de chaque classe a été déposé sur ce blog. Et, en parallèle, le travail était envoyé systématiquement par Me Marchand, par mail à l'ensemble des familles. Il est vrai qu'au début l'accès à la plateforme n'était pas toujours évident, elle était régulièrement inaccessible. L'envoi par mail était sécurisant.

Tous les jours, y compris le week-end, Me Marchand a envoyé des mails pour rassurer les parents, les déculpabiliser car cela n'était pas simple, les encourager, les remercier. En même temps, le week-end elle envoyait des liens pour occuper aussi les enfants le week-end et le mercredi (liens vers des activités sportives, créatives, culturelles : visite de musée, écoute d'histoires, visionnage de spectacles musicaux, sports en famille, cuisine etc...).

Pour les vacances scolaires, de nombreuses activités ont été envoyées aux familles : défi maths, français et autres, sudoku, dessins etc... et des mails ont été envoyés tous les soirs pour accompagner les familles avec des activités aussi à faire en famille, des quizz musicaux etc...

De même depuis le début du confinement, une galerie de portraits a été proposée et ceux qui voulaient pouvaient envoyer les photos des enfants à la maison, ce qui permettait tous les jours de voir les copains.

Différentes actions ont été lancées également : réceptionner des draps pour faire des masques ou des blouses pour les hôpitaux, des dessins pour la maison de retraite, pour le personnel soignant qui a été apprécié, et un dessin avec le cèdre pour faire une fresque dans le hall.

Pendant les vacances, ont commencé les classes virtuelles, notamment avec les enfants qui ont bénéficié de soutien. (stage durant ces vacances de Printemps sur la 2° semaine) : le stage a concerné 23 élèves du CP au CM2.

Puis au retour des vacances de Printemps, 7 enseignantes sur 9 ont proposé des classes virtuelles, tout en continuant à envoyer le travail sur le blog et par mail. Les 2 autres classes ont continué à envoyer le travail sur le blog et par mail.

Des tablettes ont été proposées également à 16 familles.

Tous les soirs de la semaine, un mail était envoyé aux familles.

Depuis le début du confinement, les parents ont eu la possibilité de venir chercher les photocopies à l'école, tous les jours y compris le week-end. Ils ont pu ainsi avoir de nouveaux cahiers etc...

En fonction des niveaux et des enseignantes, des évaluations ont pu être proposées, comme les apprentissages continuaient. Bien évidemment, les enseignantes savent que ce ne sont pas les mêmes conditions de passation d'une famille à l'autre. Mais cela a pu motiver certains élèves, notamment les plus grands, à se remettre au travail.

Les enfants des personnels soignants étant prioritaires étaient accueillis à l'école Richard Mique et pris en charge par des enseignants volontaires. Au départ l'école des Condamines était lieu d'accueil, les enseignantes s'étaient organisées pour faire cet accueil. Mais comme il y avait moins d'enfants que prévu, l'école des Condamines n'a pas été centre d'accueil et les enfants ont été transférés vers une autre école.

7) Bilan de l'organisation du retour progressif des élèves depuis le 11 mai et suivi pédagogique.

Mr Macron a annoncé la reprise des classes pour le 11 mai.

Suite à cette annonce, l'équipe a travaillé sur les conditions de reprise, en respectant le protocole sanitaire envoyé dans les écoles et dans les communes.

Un plan d'accueil a été rédigé, il a été proposé aux têtes de liste le 1^o mai lors d'un conseil d'école restreint et virtuel. Me Goncalves et Mr Mardirossian (l'Amicale), Mounié (FCPE) ont approuvé le plan d'accueil.

Il a ensuite été envoyé à l'ensemble des familles pour qu'elles puissent avoir connaissance des conditions de reprise : effectifs par classe, organisation des classes, organisation des récréations, de l'accueil échelonné, organisation sanitaire avec respect du protocole (distanciation dans les classes, toilettes réservées pour les classes ...). Le lien a été fait avec le périscolaire qui a été destinataire du plan afin qu'il y ait coordination et harmonisation.

Comme il y avait 7 enseignantes qui reprenaient le travail en présentiel, 7 animateurs ont donc été prévus, ainsi chaque classe a eu son animateur et il n'y avait pas de mélange d'enfants durant le temps périscolaire.

2 lieux de restauration ont été envisagés : la salle de conférence et la cantine. Et un groupe mangeait à chaque fois.

Les 2 enseignantes qui ne reprenaient pas, Mes Llorca et Coatrieux, ont commencé à partir du 11 mai l'enseignement avec la classe virtuelle. Me Serra a repris à mi-temps, puis à temps plein depuis fin mai. Me Woznieska Danel (UPE2A) est également restée avec l'enseignement à distance.

Un sondage a été envoyé aux familles afin de connaître leurs demandes de retour à l'école ou non pour le mois de mai. Nous avons pu satisfaire toutes les demandes. Pour les élèves des deux classes qui ne reprenaient pas en présentiel, les enfants des personnels prioritaires étaient accueillis tous les jours et on a aussi pris au moins 2 jours par semaine des enfants en difficulté.

En moyenne, au début mai , on a eu entre 70 et 90 élèves par jour .

Pour les autres classes, c'est le même principe : 4 jours pour les enfants des personnels prioritaires et 2 jours pour les autres enfants. Les enfants allophones qui souhaitaient revenir sont également prioritaires et sont accueillis 4 jours

Tous les jours, les enseignantes présentes, n'ayant qu'une demi-classe en présentiel, ont continué à envoyer le travail par mail et sur le blog et ont continué, en majorité, à assurer un suivi classe virtuelle avec ceux qui restaient à la maison (le soir ou le mercredi). Et dans certaines classes , on a proposé aussi une classe virtuelle en même temps que ceux qui sont en classe, ce qui permet de faire la leçon à l'ensemble des élèves .

Fin mai : nouveau sondage car on savait que début juin, la situation de certaines familles pouvait évoluer .

De plus le 2 juin, Me Coatrieux reprenait en présentiel sa classe . Donc seule la classe de CE2 Me Llorca n'avait pas de présentiel avec son enseignante. Le sondage a aussi été passé auprès de cette classe .

Donc changements des groupes à partir du 2 juin.

Et on a pu accueillir tous ceux qui le souhaitaient . Les groupes sont dans l'ensemble au maximum : 15 .

Les élèves de Me Llorca sont accueillis dans d'autres classes (par groupes de 2, 3 ou 4) en fonction des capacités d'accueil des classes .

Cela concerne essentiellement les lundis et mardis. Pour les jeudis et vendredis, on a proposé un autre fonctionnement : le matin Me Marchand les prend en classe, sur son temps de décharge . Il y a un moment de classe virtuelle avec Me Lorca (de 9h à 10h) . Puis en fin de matinée , ils rejoignent leur classe d'accueil pour manger . Et l'après-midi, ces élèves bénéficient du dispositif 2S2C qui a été mis en place avec la ville de Versailles. Me Marchand avait demandé de pouvoir en bénéficier sur ces 2 jours . Donc un animateur sportif les prend en charge l'après - midi : activités physiques et découverte de documents sur le sport... un livret est donné à chaque enfant.

Les enfants en situation de handicap ont tous réintégré l'école . Sur 3 AESH (ex AVS) auxiliaires accompagnant les enfants , 2 sont revenues à l'école et ont travaillé avec l'ensemble des élèves concernés.

Régulièrement, on fait des réajustements de constitution de groupes mais cela devient très limité.

**On a donc à l'heure actuelle 194 enfants qui reviennent à l'école , soit 82% des effectifs .
Les 18% correspondent aux familles qui ne souhaitent pas un retour en classe.**

On a réussi à joindre tout le monde, même si, pour certains, ce fut un peu plus compliqué.
4 élèves dits décrocheurs sur l'école

Un grand merci à toute l'équipe enseignante, à l'équipe du périscolaire, aux dames de service, aux AVS pour l'implication dans un contexte peu évident.

Les enfants ont bien réagi dans l'ensemble, ils respectent les conditions sanitaires qui sont imposées. Cela se passe bien. Ils étaient ravis de revenir en classe et de retrouver un semblant de vie normale. Et cela a aussi permis aux parents de retrouver leur place de parents et bien séparer les rôles malgré tout.

Merci aux parents de leur confiance, aux enfants pour leur pouvoir d'adaptation.

Me Goncalves, Amicale, évoque la photo de classe qui n'a pu avoir lieu car elle était prévue le 30 mars et remercie Me Marchand pour son initiative de faire une photo de classe sous forme d'un trombinoscope et de l'envoyer aux familles par mail, avant la fin de l'année scolaire.

8)La cantine, l'étude , les garderies

L'organisation du temps de restauration s'est adaptée au plan d'accueil et a suivi les mêmes règles → plus facile à gérer.

Bonne coordination entre la directrice, Me Marchand, les enseignantes, Mr Guillot, les coordonnateurs et les animateurs.

1 animateur = 1 groupe

Des activités ont été proposées par certains animateurs : sports, lecture d'histoire ...

Sinon les enfants ont droit à un temps de jeux dans la cour.

2 salles de cantine : salle restauration + salle de conférence et

Depuis mardi 9 juin : 1 seul lieu de restauration

Toilettes lavées après chaque passage de groupes d'enfants

Tables lavées après chaque passage également .

Cela se passe bien.

Etudes : peu d'élèves inscrits depuis le 11 mai (entre 8 et 18).

9)La Mairie : travaux et achats

Demandes :

- Les sols intérieurs : à programmer 2021
- Refaire le sol de la cour : à programmer
- Nettoyage des plaques étude à faire car ces sont des pierres agrafées
- Remplacement des verrières dans les couloirs : étude à faire
- escaliers extérieurs côté Pasteur à refaire
- 1 boîte aux lettres pour la FCPE

-Le dépose minute : à réévaluer avec la Préfecture .

Me Mounié, FCPE, mentionne qu'elle a étudié le sujet et a alerté différentes instances sur la sécurité aux abords de l'école.

L'Amicale rappelle que cela fait plusieurs années qu'elle demande d'avoir un dépose minute et a même fait des propositions d'aménagement dans ce sens lors des conseils d'école .

Ont été demandés pour l'année scolaire 2020/2021 en achat :

- Renouvellement des chaises pour classe de CM1 et CM2
- Chauffeuses pour le hall
- Armoires, étagères, pour différentes classes
- ➔ Ce sera livré pendant les vacances d'été

10) La caisse des écoles

La campagne a commencé le 2 mars et se terminait le 4 avril. L'année dernière, on a reçu 927€ On a eu 869€, cela s'est arrêté avec le début du confinement.

Un grand remerciement aux parents qui ont donné.

La Caisse des écoles verse une partie fixe par enfant (3€) et la moitié des cotisations des parents. Un fonds d'aide aux familles finance, en plus, une partie des frais des familles dont les enfants partent en classe découverte. L'année dernière, la Caisse des écoles a aussi permis de financer des sorties et d'acheter des livres., des abonnements pour l'école

11) Les stages de réussite , l'APC

- Stage de réussite

- Il y a eu un stage pendant les vacances de Printemps : 23 élèves y ont participé. Ils ont été pris en groupe en classe virtuelle ou autre.

- Stage de réussite :

Il y a deux stages prévus : un en juillet du 6 au 10 juillet et un en août du 24 au 28 août. Les enfants qui peuvent en bénéficier sont choisis par les enseignantes. Il faudra choisir soit le stage de juillet , soit celui d'août . On ne peut pas faire les 2. Tous les niveaux sont concernés : du CP au CM2 , avec des directives de travail : CP lecture et calcul et CE1 au CM2 : compréhension de textes et résolution de problèmes. En attente des réponses des familles , cela a été proposé à 50 enfants

-L'APC ; cette aide a eu lieu tous les midis de 11h30 à 12h10 par les enseignants, chaque enseignant ayant environ 5 à 6 élèves. 45 élèves environ par période, ce sont des enfants éprouvant des difficultés d'apprentissage ou ayant des difficultés de concentration.

12) Bilan des actions menées et à venir par les associations de parents d'élèves

- LA FCPE

- a : **Action en faveur des enfants malades de l'hôpital Necker**

Action en décembre , belle réussite . un grand merci

b : **le petit bulletin des Condamines.**

Bulletins à destination des familles pour les informer sur la législation, le règlement intérieur, puis sur des jeux durant le confinement, les gestes barrières...

c : **2 peluches** susceptibles d'être mises en vente l'an prochain. Les bénéficiaires iront à l'école.

d : **un don de BD** à l'école dans le cadre de l'action « A la découverte du 9e art » : ont été donnés 20 magazines « Bamboo mag » et 30 BD neuves. Cela sera poursuivi l'an prochain.

e : **don d'un kit de réalisation de mini tableaux et d'un livre 100% ATTENTIF au périscolaire**

f : don de 4 petits panneaux signalétiques (interdit de fumer)

g: **Prochaine action** : « **Dessine-moi tes vacances** ». La FCPE va donner à chaque enfant une pochette avec un collier, une carte Pokemon en anglais, une carte postale sur laquelle il faudra dessiner un moment de vacances.

Me Mounié demande à ce que cette pochette soit distribuée par les enseignantes, puis que les enseignantes récoltent les dessins à la rentrée de septembre ou relancent les enfants à la rentrée. Puis il y aura une exposition au sein de l'école.

Me Brasi interpelle Me Mounié à ce sujet, sur le fait d'imposer aux enseignantes ce genre d'actions, sans en avoir parlé au préalable. Elle reconnaît l'investissement de Me Mounié. Mais les enseignantes ne peuvent être les intermédiaires dans ce genre d'action, ce n'est pas leur rôle.

Me Plaisance, conseillère et représentante de l'Inspection Académique, rappelle également que l'on ne peut impliquer les enseignantes dans ce genre de projet. C'est à la FCPE de gérer et de mener ce projet. La FCPE distribuera donc, à l'extérieur de l'école, les pochettes aux enfants. Un mot explicatif sera mis dans le panneau réservé aux associations.

Me Mounié a informé Me Marchand le 19 juin, par mail, que cette action est annulée et reportée l'an prochain.

h : Me Mounié reprend différents points qui avaient été déjà évoqués : lieu calme, sécurité, amiante, ...

L'Amicale demande à Me Mounié de ne parler dans ce point de l'ordre du jour que des actions directement destinées aux enfants, les autres points ayant déjà été évoqués.

Me Marchand confirme que, dans ce point de l'ordre du jour, il était question des actions directement en faveur des enfants et perçues de façon concrète par ceux-ci en les impliquant notamment.

L'AMICALE

Me Goncalves précise, que dans le respect de l'Ordre du jour, elle ne mentionnera que les actions pour les enfants, (menées ou abandonnées en raison du Covid). Le bilan complet des actions de l'Amicale sera diffusé aux parents séparément. L'Amicale s'implique dans d'autres actions (dépose minute...), mais cela fera partie d'un autre conseil.

a : la collecte solidaire de jouets en décembre

Belle réussite. Un grand merci aux familles

b : le projet de l'école « Tee-shirt , casquette » avec le cèdre de l'école en emblème et au profit de l'école. Les enfants avaient choisi la couleur et les familles avaient reçues le bon de commande juste avant le confinement. L'opération a été annulée et sera reconduite l'an prochain.

c : **Le « Défi sans écran »** : Projet soumis aux enseignantes au 1^{er} trimestre et qui devait être partagé lors du 2^o conseil d'école. s. Il sera reproposé l'an prochain.

d : **opération « Trop beau mon portant »** : pour récupérer les vêtements oubliés. Sera proposé l'an prochain car abandonné en raison du confinement.

Me Marchand remercie les deux associations pour ces nombreux projets. Malgré tout, elle tient à faire remarquer qu'elle a l'impression, avec l'équipe enseignante, que l'école est, depuis cette année, l'objet d'une surenchère. Ainsi, à peine une collecte a été faite par une association qu'une autre commence pour l'autre, etc...

Il serait donc souhaitable qu'à l'avenir, les deux associations puissent travailler conjointement sur des actions. L'école ne peut être l'objet de cette concurrence. Me Marchand demande

donc plus de cohésion. Il n'est pas nécessaire de multiplier les actions. Il faut des actions bien ciblées et qui aient du sens pour les enfants. Cela ne doit pas être une vitrine. L'équipe enseignante pourra ainsi travailler et collaborer sur un ou deux projets cohérents et intéressants pour les enfants.

Me Plaisance, conseillère pédagogique, fait de plus remarquer à Me Mounié qu'il est bon de veiller à ce que les projets ne soient pas commerciaux et qu'ils soient transparents (hors présence logo) . Et elle approuve le fait qu'il serait bon de ne pas multiplier les projets à l'avenir.

Me Marchand souhaite donc vivement pouvoir obtenir cette cohésion et ainsi, ensemble, des actions pourront être menées conjointement avec l'équipe enseignante et les fédérations, en bonne intelligence.

NB

Lors de cet échange, Me Mounié, FCPE, évoque qu'elle a saisi la CADA (commission d'accès aux documents administratifs) en décembre, souhaitant obtenir les coordonnées de l'ensemble des parents d'élèves. En septembre elle avait en effet demandé à Me Marchand ces coordonnées. Or, elle ne pouvait y avoir accès, conformément aux textes , les parents n'ayant pas donné leur autorisation. Lors du 1^o conseil d'école, Me Marchand avait suggéré à Me Mounié de lui faire parvenir un papier pour avoir l'autorisation des parents et elle le donnait à l'ensemble des enfants. Mais Me Mounié ne l'a pas fait. Elle a, par contre, saisi la CADA pour les obtenir. Il s'avère que sur les 236 fiches d'élèves de l'école, 15 fiches comportaient cette autorisation pour donner les coordonnées aux associations, ce sont les fiches des parents qui avaient rendu leur fiche de renseignements tardivement, fin septembre. Pour tous les autres enfants, la fiche ne comporte pas cette mention donc ces 15 fiches (sur 236) étaient, il est vrai, passées inaperçues. Me Marchand a, bien évidemment, fait parvenir à Me Mounié les coordonnées des 15 parents qui ont donné leur autorisation. Et elle a, également, fait de même pour l'Amicale.

Me Mounié, FCPE, a tenté de revenir sur le fait que, en septembre, elle avait demandé à Me Marchand de distribuer les flyers FCPE, avec un papier agrafé dessus, sur le thème du harcèlement et ses coordonnées. Ce flyer n'avait pas été distribué, Me Marchand s'étant renseignée alors auprès de la direction académique et de l'inspection pour savoir si cela était possible. Me Plaisance intervient et rappelle à Me Mounié, qu'en effet, on ne peutagrafer un papier sur le flyer officiel d'une fédération.

Les représentants de l'Amicale demandent à ce que l'on ne revienne pas sur des faits qui ont eu lieu en début d'année et qui ont déjà été expliqués.

13) Mise à disposition des locaux pour des associations

Cette année les locaux ont été utilisés par une association

Si jamais il y a une demande pour l'an prochain , il faut l'avis du conseil d'école.

➔ Pas d'opposition de la part du conseil d'école.

14) Prévision pour l'année prochaine

Enseignants

- départ d'enseignants :

Mes Rol, Serra, Letailleur, Le Goff
Me Humbert, enseignante spécialisée part à la retraite

Il manque 1 poste classe et le mi-temps de Me MARCHAND

Effectifs

Effectifs pour l'année prochaine :

31 CP 45 CE1 51 CE2 43 CM1 40 CM2 : 210 élèves à l'heure actuelle.

Des inscriptions peuvent encore arriver d'ici la fin du mois d'août .

Structure provisoire : 2 structures envisagées à l'heure actuelle

1 CP - 1CP/CE2 - 2 CE1- 2 CE2 -1 CM1 -1 CM1/CM2 - 1 CM2

1 CP - 1 CP/ CM2 - 2 CE1 - 2 CE2 - 2 CM1 - 1 CM2

➔ A reconsidérer fin août en fonction des inscriptions.

- **la liste des fournitures** va être donnée avec le livret en fin d'année, et aussi par mail, sur le site de l'école, et sera affichée sur les portes du hall.

Me Prinnet, Amicale, demande si Me Llorca reprendra l'école le 22 juin. Me Marchand répond qu'elle attend sa confirmation.

Me Prinnet demande s'il y aura un remplaçant prévu si jamais Me Lorca ne reprenait pas. Me Plaisance, conseillère, fait remarquer que les remplaçants sont pris et qu'il y aura des priorités dans les écoles où plusieurs enseignants ne reprennent pas. Des conseillères font déjà des remplacements car il n'y a plus de personnel remplaçant disponible.

On fera pour le mieux.

Finalement, Me Llorca reprend l'école le 22 juin. (confirmation reçue après le conseil d'école)

Me Fleury, Amicale, demande s'ils pourront avoir les programmes et ainsi faire faire aux enfants la partie du programme qui n'a pas été faite en raison du COVID. Me Marchand répond que les programmes peuvent se trouver sur Internet. Maintenant il ne semble pas judicieux de vouloir à tout prix terminer le programme car les explications données par les parents ne seront pas forcément adaptées et conformes à celles des enseignantes, ce qui entraînerait des confusions chez les enfants. De plus, après cette période inédite et anxiogène, les enfants ont aussi besoin de repos. Il faut savoir que les enseignantes du primaire ou du secondaire feront le point à la rentrée sur les apprentissages vus pendant le confinement afin d'adapter leur progression. Chacun sait quelle épreuve nous venons de vivre.

Un grand remerciement à toutes et tous, enfants, enseignants, parents, dames de service, animateurs du périscolaire avec Mr Guillot, pour l'aide, la participation aux différentes actions menées cette année, pour cet accompagnement durant cette période inédite de confinement et de post confinement, pour votre confiance.

Bonnes vacances bien méritées à toutes et tous.

A la rentrée prochaine pour ceux qui reviennent et bonne continuation aux autres, espérant une rentrée plus normale !

Séance levée à 21h43

S MARCHAND, directrice

K BRASI, secrétaire

Compte-rendu validé par l'ensemble des participants, enseignantes, représentants de l'Amicale, la Mairie, la conseillère pédagogique. Me Mounié, représentante FCPE, ne le valide pas.

